C1213
DIRECTEUR / DIRECTRICE D'ORGANISME DE CRÉDIT

Emploi cadre

Autres emplois décrits

- Directeur / Directrice des risques bancaires
- Rédacteur / Rédactrice crédits bancaires
- Responsable crédit

Définition

Le directeur d'un organisme de crédits gère les risques et supervise les processus d'octroi de crédit en assurant la rentabilité de l'organisme.

- Évalue la solvabilité des clients et les risques associés aux prêts pour minimiser les pertes financières
- Développe des stratégies de crédit en collaboration avec d'autres départements pour soutenir les objectifs globaux de l'entreprise
- Met en place une démarche de détection des fraudes et surveille la qualité du portefeuille de crédits
- Analyse les tendances du marché pour adapter les offres de crédit aux besoins évolutifs des clients
- Assure la formation et le développement des équipes pour améliorer les performances et l'expertise en matière de crédit

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un Bac + 5 Master en finance, économie, ou gestion des risques, ainsi qu'avec des certifications professionnelles en analyse de crédit et gestion des risques financiers.

Certifications et diplômes :

- Diplôme en économie et finance

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Rendre une décision sur une demande de crédit
- Concevoir des montages financiers complexes
- Analyser la recevabilité d'une demande de crédit
- Evaluer la solvabilité d'un créditeur et les risques
- Contrôler le traitement des demandes de crédit

Développement économique

- Concevoir des outils de pilotage, indicateurs, tableaux de bord

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Expliquer et faire respecter les règles et procédures

Savoir-faire secondaires

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Réaliser un audit financier
- Analyser et gérer les risques financiers
- Gérer la trésorerie, le recouvrement
- Elaborer, suivre et piloter un budget
- Analyser la situation financière d'un client : vérification de ses revenus, de ses dettes, des dispositifs légaux et de sa capacité de remboursement
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Appliquer un cadre juridique ou réglementaire

Développement économique

- Rechercher des financements, des investisseurs
- Concevoir et gérer un projet
- Maîtriser le calcul des indicateurs de risque de taux et de liquidité
- Réaliser une veille de marché, une veille concurrentielle
- Calculer les marges, la rentabilité d'un produit ou d'une activité
- Conseiller sur une demande de crédit

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter la confidentialité des informations

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Gérer les relations publiques

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de sens des responsabilités
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

Savoirs

Domaines d'expertise

- **Comptabilité bancaire**
- Gestion des relations avec les investisseurs
- Gestion des fonds de placement

Normes et procédés

- **Analyse des risques financiers**
- **Règles de traitement des opérations bancaires**
- **Loi de sécurité financière (LSF)**
- **Recommandations AMF (Autorité des Marchés Financiers)**
- Réglementation bancaire
- Dispositif TRACFIN (Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins)
- Techniques de couverture financière

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En bureau d'études
- En contact avec du public
- Station assise prolongée

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail en journée

Publics spécifiques

- Clientèle d'affaires
- Clientèle de particuliers
- Clientèle d'entreprises

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Entreprises et milieux professionnels

Secteurs d'activité

- Finance, banque et assurance

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail